

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Christian ROCHET –Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT – Thomas GRECARD – Sylvie GROSTABUSSIAT –Emmanuelle VINCENT – Gaëtan DUSSOUILLE

1- Demande subvention financement spectacle fin d'année :

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de participer au financement du spectacle de l'école, même montant que l'année dernière.

2- Règlement exploitation téléskis :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal adopte les tarifs des remontées mécaniques 2019-2020 et accepte la gratuité pour les enfants de moins de 6ans, personnes de plus 70 ans (sur justificatif), personnel ESF.

Le Maire informe que l'assurance communale Groupama conseille d'instaurer un règlement d'exploitation du télésiège précisant les modalités des tarifs et des gratuités en produisant un ticket de transport à tous.

3- Taxe aménagement et des exonérations facultatives :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal décide de maintenir le taux de la taxe d'aménagement tel qu'il est à l'heure actuelle, sans modification (aucune délibération n'est à prendre car il n'y a pas de modification de la décisions antérieure).

4- Passage du Rallye Neige et Glace

Monsieur le Maire fait part du passage du « Rallye Neige et Glace » sur la commune le 28 janvier 2020 de 11h30 à 13h00. Ce n'est pas une manifestation de vitesse mais un rallye de régularité rassemblant 120 voitures. Les véhicules des participants sont noyés dans le flot de la circulation et tous les participants sont sous le coup du Code de la Route.

5- Point sur les éoliennes

Il y a un an l'entreprise ABO Wind nous informait qu'elle lançait une étude afin d'installer des éoliennes sur la zone des forêts des Fournets.

Les terrains n'appartenant qu'à des propriétaires privés, la commune n'est pas concernée par cette installation, sauf pour le passage sur les routes communales qui doivent être aménagées pour la construction et le transport des matériaux.

La société est venue présentée l'étude au conseil municipal le 5 février 2019 auquel tous les conseillers municipaux ont participé.

Le conseil municipal a demandé à être informé de l'avancement et des résultats progressifs de cette étude.

En mai l'étude environnementale commençait, à ce jour la mairie n'a pas d'informations sauf le courrier reçu ce jour qui propose de venir présenter en Conseil Municipal les avancées du projet éolien lors d'une séance.

Le même mois, une remorque pour mesure des vents à basse altitude était installée, la mesure s'effectuant à l'ordre du rayon envoyé depuis la remorque. Pas de résultats ce jour.

Le 27 juin, la société tenait une permanence publique, de 15h à 19h, il y a eu très peu de participants, la tenue de cette réunion avait été affichée quelques jours plus tôt à réception des affiches d'ABO Wind.

Les agents de la société ABO Wind ont informé les riverains de la zone concernée, individuellement.

En août, une déclaration préalable a été déposée pour la pose d'un mât de mesure.

Le 18 septembre nous avons reçu un courrier d'ABO Wind faisant part des étapes à venir concernant l'étude du projet éolien à savoir :

- Etudes environnementales pour établir un état initial de l'environnement ont commencé début avril 2019, les mesures de vent par LiDAR sont en cours depuis fin mai
- Déclaration préalable d'installation mât de mesure de vent adressée en Mairie début juillet, une seconde a été déposée fin août suite à une demande de compléments au premier dossier.
- A venir une réunion avec la CCHJSC début octobre
- A venir la première étape de l'étude acoustique permettant de caractériser l'environnement sonore quotidien au niveau des habitations proches du secteur
- A venir installation du mât de mesure prévue fin octobre-début novembre en fonction des conditions météorologiques

Quelques jours plus tard, un article est paru dans le journal « Le Progrès », le Maire a été prévenu 5 jours après cette parution.

Les 1^{er} octobre et 5 novembre, courriers de l'Association pour la Défense de l'Environnement de la forêt des Fournets.

Parution le 5 novembre d'un article dans le journal « Le Progrès » mettant les avis du Président de l'Association de Défense, du Président de la CCHJSC et du Maire des Moussières.

Le 6 novembre, réunion entre le Maire des Moussières et messieurs PERRIN (président CCHJSC), MAIRE (vice-président et conseiller départemental), Madame Jessica FERNAU (technicienne), lors de cette réunion il a été convenu que s'il y avait projet d'installation d'éoliennes sur la commune, le projet serait obligatoirement de la compétence de la CCHJSC et de la SEM (SIDEDEC), qui ont compétences pour les énergies renouvelables.

Lors de cette réunion, le Maire et Mr PERRIN ont donné leur avis personnel : ils n'étaient pas bien d'accord pour cette installation.

Une réunion est prévue avec le Parc Naturel Haut Jura, la CCHJSC et l'Association de Défense pour l'Environnement le 20 novembre.

Mr PRETET d'ABO Wind a informé le Maire, par message téléphonique, le 30 octobre de la suspension d'installation du mât de mesure et cela au moins jusqu'au printemps. Par le même message, Mr PRETET demandait à la Commune de délibérer pour l'autorisation de passage sur les voies communales.

Monsieur le Maire s'est renseigné s'il était possible de procéder à une consultation citoyenne (référendum) afin d'avoir l'avis de l'ensemble des électeurs : il n'est pas possible de procéder à cette consultation à moins de 6 mois des élections municipales.

6- Arrêtés régisseur, sous-régisseur et régisseur suppléant :

Magalie FERRAUX BLANC, secrétaire est nommée régisseur titulaire de la régie de recettes et Madame Sylvie GROSTABUSSIAT est nommée mandataire suppléante.

La régie sera installée à compter du 7 décembre 2019.

Monsieur Kirsten DE STRYKER est nommé sous-régisseur titulaire de la sous-régie de recettes et Monsieur Julien BUFFARD est nommé sous-régisseur suppléant.

7- Bilan téléskis 2014-2018 :

Le fonctionnement s'autofinance et son positif rembourse les investissements sur plusieurs années.

- Investissement :
 - 2018 : câbles téléskis
 - 2017 : poulie et tirfor
 - 2016 : réducteur, câble ligne
 - 2015 : carte mémoire, escalier, passerelle pylônes, alimentation électricité, reprofilage des pistes
 - 2014 : aménagement accès, installation chauffe-eau

8- Bilan STEP des Moussières 2014-2018 :

Les recettes couvrent les dépenses sauf en 2018 où le résultat est en déficit dû au non remboursement en temps par les prestataires.

9- Assurance pompiers :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal ACCEPTE que la commune des Moussières prenne en charge les cotisations d'assurances, à compter du 1^{er} janvier 2020, pour les sapeurs-pompiers des Moussières (actifs et retraités).

10- Garage de la station d'épuration :

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de louer à la société AD-MECA, prestataire au déneigement, le garage de la station d'épuration, du 1^{er} décembre 2019 au 30 avril 2020, pour la somme de 50 € par mois.

Ce garage permet à la société de laisser un tracteur sur place et d'être plus rapide dans ses délais d'intervention, ce qui avait été démontré déjà la saison passée.

11- Questions et informations diverses :

Téléskis :

- Les contrats des saisonniers commenceront le 1^{er} décembre : ils seront donc déjà dans l'installation et la mise en route des téléskis le lundi 2 décembre au matin.
- La vente de forfaits pré-saison à tarif préférentiel aura lieu :
A la mairie : le samedi 7 décembre et le vendredi 13 décembre
Aux téléskis : le samedi 14 décembre
Les téléskis ouvriront le samedi 14 décembre (si enneigement)

Scolaire :

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion du conseil syndical du 4 novembre : le cabinet IAD a fourni d'autres propositions suite aux remarques faites en réunion publique. Une rencontre entre l'Inspecteur d'Académie et le Président de la communauté de communes Haut Jura Saint Claude est prévue le 25 novembre.

Monsieur le Maire fait un compte rendu du conseil d'école du 5 novembre :

- Bilan des effectifs pour l'année scolaire 2019-2020 : 26 enfants et à la prochaine réunion l'effectif serait de 25 enfants
- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Actualisation du PPMS
- Etat de la coopérative scolaire
- Projets pédagogiques

Garage départemental : une demande a été faite au conseil départemental pour avoir les clefs du garage afin de pouvoir rentrer les bancs et jardinières, car le délai d'attente pour la signature chez le notaire sera long.

Date des vœux et repas des anciens : dimanche 12 janvier 2020 à la salle des dolines.

Relevés de vitesse effectués sur la commune :

Monsieur GARNIER de la DDT a envoyé le rapport concernant les résultats des relevés de vitesses effectués sur la commune du 18 octobre au 25 octobre 2019.

Recomposition des conseils communautaires à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020 :

Dans la perspective de la prochaine élection des conseillers communautaires au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (FP), les organes délibérants des EPCI à FP font l'objet d'une recombinaison dans l'année précédant cette élection.

Contrôle de l'eau par l'ARS : eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité. Référence de qualité non satisfaisante pour les paramètres Aluminium.

Assainissement : Mme BRONIER de la Ligue de l'Enseignement a demandé par mail du 15 novembre 2019 des modifications concernant la nouvelle convention.

Travaux :

- Le béton du caveau d'attente au cimetière s'effrite, il sera demandé à une entreprise d'effectuer les réparations.
Il sera remis une affiche concernant le dépôt interdit.
- Gaétan DUSSOUILLEZ informe que le balisage des randonnées en raquette est en cours.
- Un point sur les futures élections municipales est fait.

Les comptes rendus sont affichés dans les 2 panneaux d'affichage de la Mairie et font un résumé de la séance du conseil municipal. Les procès-verbaux (détaillant le compte-rendu) sont consultables en mairie.